

Les maisons d'assistantes maternelles s'imposent comme le nouveau mode de fonctionnement

Une nouvelle maison d'assistantes maternelles a été inaugurée la semaine dernière à Auneuil et doit ouvrir en septembre. Une tendance qui gagne l'ensemble du département depuis plusieurs années.

YOANN ROCHE

Le temps des assistantes maternelles à domicile est loin d'être révolu mais la tendance est très clairement au regroupement. « Nous avons financé beaucoup de maisons d'assistantes maternelles (MAM) car c'est un nouveau mode de fonctionnement. Aujourd'hui, il est plus facile de travailler en collectivité et ça permet de ne pas être isolé à la maison avec les enfants », observe Nadège Lefebvre, présidente du Conseil départemental.

PLUS DE 30 STRUCTURES SUBVENTIONNÉES PAR LE DÉPARTEMENT DEPUIS 2015

Depuis 2015, ce sont ainsi 31 maisons d'assistantes maternelles qui ont été subventionnées par le Département pour un montant global de plus de 3 millions d'euros. « Ces établissements fleurissent dans le département et c'est une nécessité. Pour avoir des enfants dont nous avons besoin, il faut pouvoir les accueillir », insiste Olivier Paccaud, sénateur de l'Oise.

Comme à Auneuil où une nouvelle structure a été inaugurée mardi 2 juillet. Et même espérée par la population. « C'était un investissement attendu par les habi-



La structure devrait ouvrir ses portes à la fin du mois de septembre.

tants d'autant plus que la population est dans une pente ascendante avec la construction d'un nouveau lotissement. Les assistantes mater-

nelles ont déjà fait le plein et il y a même une réserve », se félicite Johnny Carminati, maire de la commune.

D'une capacité d'accueil de 16 enfants, la MAM devrait ouvrir ses portes au public à partir du 30 septembre après les dernières

« Le point sur lequel il faut avancer est celui des parents qui travaillent en horaires décalés »

Nadège Lefebvre,

présidente du Conseil départemental

formalités à remplir. Pour le plus grand bonheur des parents mais également des assistantes maternelles qui militent en faveur des structures collectives. « C'est un avantage pour nous car ça nous permet d'échanger sur nos pratiques et c'est aussi bénéfique pour les enfants car c'est un début d'expérience en collectivité pour eux », souligne Isabelle.

Autre avantage, et non des moindres, « à domicile, il est nécessaire d'avoir un agrément supplémentaire pour la maison », note Nadège Lefebvre. D'où l'émergence des MAM en attendant de nouveaux dispositifs pour compléter la gamme d'accueil dédié à la petite enfance. « Le point sur lequel il faut avancer est celui des parents qui travaillent en horaires décalés. On est en train de regarder ce que l'on peut faire pour satisfaire ces parents », indique la présidente du Conseil départemental.